

Meilleurs Voeux 2017 !

Après son lancement officiel au mois de novembre 2016, New AREVA doit se détacher début 2017 d'AREVA SA "la future société de défaisante" grâce à l'augmentation du capital de l'Etat. Toutefois l'Etat est au commande et rien n'est encore totalement certain. Pendant ce temps en parallèle du plan de départ volontaire, les démissions de salariés se sont multipliées. Sous couvert de directives de l'Etat, il est regrettable de noter que la seule activité d'AREVA dont le planning est intangible, est cette relative aux mesures de régression sociales! Après les négociations sur le Plan de Départ Volontaire, la Direction s'engage maintenant, en commençant par New AREVA, dans des négociations sur le contrat social 2017-2018.

Après avoir subi des pertes de plusieurs acquis sociaux au sein d'AREVA, la négociation des futurs accords collectifs sera rude et le résultat risque d'être encore davantage impactant pour les salariés .

Dans se contexte, considérant que la valeur de l'entreprise est porté par les salariés, la CFE-CGC, en s'appuyant sur le professionnalisme de ses militants, continuera en 2017 à agir avec pragmatisme et en utilisant tout les moyens possible pour peser afin que le bon sens, dans l'intérêt des salariés et de leur entreprise, prévale autant que possible.

Si vous souhaitez vous exprimer, apporter votre contribution à travers vos avis et remarques, vous avez la parole !